



Information réglementée

Paris, le 4 juillet 2022

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société EDENRED à Kepler Cheuvreux, à la date du 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Titres : aucun
- 21 465 117€ en espèces

- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 8 005
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 8 844
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 4 850 449 titres pour 215 145 693.52 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 5 042 228 titres pour 224 774 567.26 €

Il est rappelé :

- que lors du dernier bilan du 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 191 779 titres
 - 11 836 243.26 € en espèces

 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 4 075
 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 3 793
 - Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 463 056 titres pour 65 856 466.54 €
 - Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 326 670 titres pour 60 010 797.69 €
- que lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 0 titres
 - 10 000 000.00 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Le contrat de liquidité sera assuré par BNP Paribas Exane à compter du 5 juillet avec des moyens de 20 000 000 €.

Toutes les informations sur Edenred sont disponibles à partir de la rubrique Investisseurs / actionnaires en Information réglementée permanente sur : www.edenred.com